



Service canadien du  
renseignement de sécurité

Canadian Security  
Intelligence Service

# **Attitudes du public à l'égard du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)**

## **Rapport final**

### **Préparé à l'intention du Service canadien du renseignement de sécurité**

Nom de la firme de recherche : Les associés de recherche EKOS Inc.

Numéro du contrat : 30001-170061/001/CY

Valeur du contrat :

Date d'attribution des services : le 15 février 2018

Date de livraison des services : le 12 juin 2018

Numéro d'enregistrement : 101-17

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec le  
Service canadien du renseignement de sécurité à : [townsendj@smtp.gc.ca](mailto:townsendj@smtp.gc.ca)

**This report is also available in English.**

**Canada**

# **Attitudes du public à l'égard du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS)**

## **Rapport final**

Préparé à l'intention du Service canadien du renseignement de sécurité  
Nom du fournisseur : Les associés de recherche EKOS Inc.  
juin 2018

Cette recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par les associés de recherche EKOS Inc. pour le Service canadien du renseignement de sécurité. Cette étude a été menée auprès de 1 221 Canadiens and Canadiennes entre le 12-21 mars 2018.

This publication is also available in English under the title: Attitudes to the Canadian Security Intelligence Service (CSIS) – Baseline Study Final Report.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut obtenir une permission écrite au préalable du Service canadien du renseignement de sécurité pour toutes autres utilisations. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à la Service canadien du renseignement de sécurité à l'adresse électronique : [townsendj@smtp.gc.ca](mailto:townsendj@smtp.gc.ca) ou encore à la :

Direction générale des Communications  
Service canadien du renseignement de sécurité  
C.P. 9732  
Succursale T  
Ottawa (Ontario) K1G 4G4

**Numéro de catalogue :**  
PS74-8/2-2018F-PDF

**Numéro international normalisé du livre (ISBN) :**  
978-0-660-27049-4

**Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 101-17) :**

Numéro de catalogue PS74-8/2-2018E-PDF (Rapport final anglais)  
978-0-660-27047-0

# SOMMAIRE

## Contexte et méthodologie

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) est l'organisme responsable du renseignement de sécurité nationale au Canada. Le SCRS fait des enquêtes sur des activités qui sont soupçonnées en se basant sur des motifs raisonnables de constituer une menace à la sécurité du Canada. Le SCRS a le pouvoir de prendre des mesures afin de réduire ces menaces s'il existe des motifs raisonnables de croire que la sécurité nationale est en péril. En outre, il fournit au gouvernement du Canada des produits de renseignement qui contribuent à informer les décideurs sur la situation du Canada en matière de sécurité nationale.

L'un des objectifs organisationnels du SCRS est de renforcer la confiance de ses intervenants en obtenant des résultats utiles, de même qu'en garantissant de façon continue la légitimité et la protection de la vie privée. À ce titre, l'une des principales finalités de la présente étude de recherche consiste à examiner les points de vue du public sur le SCRS (y compris le niveau de confiance envers l'organisation) afin de mettre au point des stratégies de communication et de fournir une mesure de référence permettant d'évaluer la mesure dans laquelle il connaît du succès. Une autre facette de l'étude est de contribuer à l'élaboration de stratégies de recrutement. Il s'agit du premier projet de recherche sur l'opinion publique que mène le SCRS, lequel servira de référence pour de futurs sondages.

La méthodologie utilisée dans cette étude se fondait sur un sondage téléphonique probabiliste mené auprès de 1 221 Canadiens et Canadiennes. La base d'échantillonnage se composait de 587 répondants utilisant une ligne terrestre et de 634 utilisateurs de téléphones cellulaires de partout au pays.

## Résultats du sondage

Les principales constatations de cette étude sont exposées ci-dessous. Le reste du rapport décrit plus en détail les résultats du sondage.

### Attitudes à l'égard de la sécurité et de la protection de la vie privée

Le sondage commençait par une série de questions de nature générale sur la sécurité et la protection de la vie privée au Canada. Les répondants ont été interrogés sur l'évolution de la sécurité au Canada au cours des cinq dernières années. Six personnes sur dix (59 p. cent) croient que le Canada n'est ni plus dangereux ni plus sûr qu'il y a cinq ans. Parmi ceux qui sont d'avis que la situation a changé, une plus grande proportion (26 p. cent) a tendance à croire que le pays est plus dangereux. Seuls 12 pour cent considèrent que le Canada est devenu un endroit plus sûr. Le suivi depuis 2007 démontre une diminution de sept points de pourcentage des Canadiens qui croient que leur pays est devenu un endroit plus

dangereux, alors que l'augmentation chez ceux qui affirment qu'il n'y a eu aucun changement est de six points de pourcentage.<sup>1</sup>

Les résultats révèlent que le public a une confiance modérée dans les services de renseignement, mais met également en évidence les craintes du public en ce qui concerne la quantité de renseignements de nature privée que détiennent ces organisations. Plus de moitié des Canadiens conviennent que l'on peut se fier au gouvernement fédéral pour trouver le juste équilibre entre la sécurité et les libertés civiles (57 p. cent, comparativement à 24 p. cent qui sont en désaccord), et que les services de renseignement du Canada agissent de façon légitime lorsqu'ils recueillent de l'information sur les Canadiens (54 p. cent et 17 p. cent respectivement).

Toutefois, quatre répondants sur dix (41 p. cent) se disent préoccupés lorsqu'il est question de l'information que les services de renseignement recueillent sur eux, alors qu'une majorité relative de Canadiens (44 p. cent) sont en désaccord avec l'idée que les services de police et de renseignement aient plus de pouvoir pour assurer la sécurité si cela entrave certaines garanties en matière de protection de la vie privée.

Le travail de suivi révèle que la proportion de Canadiens qui déclarent se fier au gouvernement fédéral pour trouver le juste équilibre entre la sécurité et les libertés civiles est en hausse de 13 points de pourcentage depuis 2007. Le soutien à l'égard de l'octroi de plus de pouvoirs aux services de police et de renseignement a augmenté de neuf points de pourcentage depuis 2015, bien que ces chiffres demeurent bien en deçà de la moyenne enregistrée au cours des dix années qui ont suivi les attaques du 11 septembre.

## **Connaissance du SCRS**

Le sondage se concentrait ensuite sur la connaissance du SCRS et sur les attitudes à son égard. Les résultats suggèrent une connaissance spontanée relativement limitée du SCRS. Sans leur souffler de possibles réponses, nous avons demandé aux répondants s'ils pouvaient nommer l'organisation responsable de mener des enquêtes sur les menaces qui pèsent sur le Canada. Seules trois personnes sur dix (30 p. cent) ont été en mesure d'identifier cette organisation comme le SCRS, alors qu'environ six sur dix (63 p. cent) étaient incertaines.

Après une courte description du SCRS, nous avons demandé aux répondants s'ils avaient déjà entendu parler de l'organisation. Bien que la connaissance spontanée du SCRS soit plutôt faible, les résultats donnent à penser que la plupart des Canadiens sont conscients de l'existence de l'organisation, même s'ils ne peuvent pas l'identifier par son nom. Six répondants sur dix (59 p. cent) affirment avoir entendu parler du SCRS, alors que sept sur dix disent qu'ils en ont « peut-être » entendu parler. Le tiers (33 p. cent) ne se rappelle pas avoir vu ou entendu quoi que ce soit sur l'organisation.

## **Attitudes à l'égard du SCRS**

---

<sup>1</sup> Veuillez noter que toutes les données de suivi proviennent du système de surveillance de l'étude multi-intérêts d'EKOS ou de sondages internes qu'a menés EKOS.

Les résultats révèlent que, même si la reconnaissance de l'organisation est plutôt faible, les Canadiens accordent beaucoup d'importance au rôle que joue le SCRS pour protéger le Canada contre les menaces de terrorisme et d'espionnage. Sept personnes sur dix (69 p. cent) considèrent la mission du SCRS comme très importante, alors qu'une sur quatre (26 p. cent) déclare qu'elle est plutôt importante. Presque personne (1 p. cent) ne croit que les responsabilités du SCRS sont peu ou pas importantes.

Les résultats démontrent également que le public a grandement confiance dans le SCRS. Plus de huit Canadiens sur dix (84 p. cent) disent au moins avoir confiance dans l'organisation, bien que la plupart de ces répondants (64 p. cent) affirment n'avoir qu'une « certaine confiance ».

Reflétant ces constatations, les résultats du sondage révèlent une grande confiance dans le SCRS. Huit répondants sur dix (80 p. cent) disent se fier au moins un peu au SCRS pour protéger les droits et libertés des Canadiens, bien que la plupart d'entre eux (65 p. cent) se fient seulement « un peu » à l'organisation.

Une liste de trois exemples sur les moyens que prend le SCRS pour protéger les Canadiens contre le terrorisme et l'espionnage a été présentée aux répondants, qui ont dû préciser dans quelle mesure cela aurait une incidence sur leur soutien aux activités du SCRS. Les trois exemples ont fait augmenter l'appui à l'égard du SCRS : plus de huit Canadiens sur dix croient qu'ils seraient plus enclins à appuyer le SCRS s'ils apprenaient qu'il aide à déjouer des actes de terrorisme au Canada (86 p. cent), qu'il empêche des suspects de terrorisme d'immigrer au Canada (85 p. cent) et qu'il intercepte des espions étrangers qui tentent de voler des renseignements très secrets du Canada (84 p. cent).

Malgré le haut niveau de confiance envers le SCRS (et reflétant les craintes évoquées plus tôt dans le rapport relativement à la protection de la vie privée), les Canadiens préfèrent de loin que le SCRS fasse preuve de transparence et qu'il ne garde pas secrètes ses activités. Un peu plus des deux tiers des répondants (68 p. cent) croient que, bien qu'il faille dans une certaine mesure garder certaines activités dans le secret, les Canadiens devraient en savoir plus sur les renseignements que recueille le SCRS. Seules trois personnes sur dix (29 p. cent) croient que les avantages du secret des communications l'emportent sur les risques qui y sont associés.

## **Ouverture à une carrière au SCRS**

Les répondants qui n'étaient pas à la retraite ont été interrogés sur l'importance de divers aspects en matière d'emploi. Les résultats révèlent que la stabilité, la possibilité d'une augmentation constante du salaire, les avantages sociaux et la stimulation intellectuelle sont les caractéristiques auxquelles les Canadiens accordent le plus d'importance. Les deux tiers accordent beaucoup d'importance à la stabilité de l'emploi (67 p. cent), aux avantages sociaux comme les prestations de retraite (66 p. cent), et à un bon salaire qui augmente constamment au fil du temps (65 p. cent), alors que six répondants sur dix (61 p. cent) considèrent comme très important que leur emploi soit stimulant sur le plan intellectuel. La moitié des personnes interrogées (48 p. cent) mentionne que l'emploi doit remplir un objectif public important, alors que quatre sur dix (42 p. cent) accordent beaucoup d'importance à un emploi qui est très

bien rémunéré. En comparaison, le prestige d'un emploi est moins prioritaire, seuls 15 pour cent des répondants considérant ce facteur comme très important.

Parmi les répondants qui ne sont pas à la retraite, quatre sur dix (38 p. cent) indiquent qu'ils envisageraient une carrière au sein du SCRS, alors que six sur dix (58 p. cent) ne le feraient pas. Ceux qui affirment qu'ils n'envisageraient pas une carrière au sein du SCRS ont été interrogés, sans avoir accès à des pistes de réponses, sur les raisons pour lesquelles un travail au sein de l'organisation ne les intéresseraient pas. Les réponses s'articulent généralement autour de trois thèmes : la satisfaction envers le cheminement de carrière, les préoccupations à l'égard de la pertinence et une aversion envers un déménagement. Le quart (26 p. cent) indique avoir déjà un cheminement de carrière, alors que 15 p. cent déclarent ne pas prévoir de changer de carrière à cette étape de leur vie. Une personne sur six craint que les exigences de l'emploi ne correspondent pas à leurs forces (14 p. cent) ou indique ne pas vouloir déménager à Ottawa (12 p. cent). Sept pour cent ne se sentent pas qualifiés pour travailler au SCRS, et cinq pour cent ne souhaitent pas déménager.